

chaudemment vêtus, sont évidemment dans l'aisance et satisfaits. L'école de la réserve est bien dirigée et les élèves font assez de progrès.

La bande du lac Nipissingue a la bonne fortune de posséder des terres très fertiles. Ces Sauvages jouissent du bien-être. Outre l'agriculture que quelques-uns d'entre eux exploitent avec succès, ils ont de bonnes pêches qui leur fournissent des aliments sains, et le gibier, quoiqu'il ne soit pas aussi abondant qu'autrefois, se trouve cependant en assez grande quantité pour accroître sérieusement et varier en même temps leur alimentation. Ils sont aussi trappeurs de bêtes à fourrure et la vente de ces peaux leur donne un revenu considérable. Une école a été ouverte au printemps dans le bâtiment qui, comme le constate mon rapport de 1885, était alors en voie de construction. La bande commerçante des Dokis, dont la réserve est formée de deux riches îles à l'embouchure de la rivière des Français, mais qui, du consentement de la bande du lac Nipissingue, occupe des terrains sur la réserve de cette dernière, continue encore de se livrer au commerce, tout en faisant un peu de jardinage. La situation de ces indigènes est des plus prospères, au point qu'ils sont en état de courir volontiers le risque de voir le feu détruire le beau bois de construction qu'ils ont sur leur réserve de la Rivière-aux-Français plutôt que de le laisser vendre pour en retirer de grands bénéfices.

La bande à qui une réserve a été assignée au lac Temogamingue en 1884, comme je le disais dans mon dernier rapport, est très inquiète des retards apportés dans le règlement de cette question. Le gouvernement fédéral a été depuis quelque temps en communication avec le gouvernement d'Ontario à ce sujet, mais il n'a pas reçu jusqu'ici de réponse catégorique.

En attendant, ces retards sont loin d'encourager les Sauvages à augmenter leurs améliorations, et une dure expérience leur apprend que le gibier et les bêtes à fourrure qui naguère leur fournissaient amplement les moyens de pourvoir à leurs besoins, leur font rapidement défaut, car la colonisation avance : le retentissement que produit la chute des arbres tombant sous les coups des bûcherons et le sifflet des locomotives terrifient l'original, le daim rouge, le canard sauvage, les faisant fuir dans des régions inaccessibles à ces chasseurs, qui sont trop pauvres pour acheter assez de vivres et de munitions pour pouvoir se rendre aussi loin que les entraîneraient leur ardeur à la chasse. Ils retournent donc au lac Temogamingue, leur séjour et celui de leurs ancêtres pendant un temps immémorial, découragés du peu de succès de leur chasse, et s'asseyant près du feu de leur campement, ils regardent le chaudron vide en pensant combien on retarde à reconnaître leurs droits à leur patrimoine, mais satisfaits malgré tout, comme le remarque leur surintendant, "d'apprendre que le département faisait tout ce qu'il lui était possible dans l'es-pèce."

Les sentiments d'humanité, sans parler des principes de la religion chrétienne, devraient certes inspirer la solution de cette question, qui n'est pas si compliquée puisqu'elle se résume simplement à ceci : La terre que ces pauvres Sauvages consi-